



Les nouveaux conseillers généraux jeunes rencontrent Mme Brunet

publié le 16/11/2014

Descriptif :

Rencontre avec Mme Brunet, conseillère générale du canton de Surgères au CDI

Sommaire :

- Qui est-elle ?
- Quelle est sa mission ?

Le 9 octobre 2014, les délégués d'élèves du collège ont élu leurs nouveaux conseillers généraux jeunes :

[*Lou-Anne Azaïs (5G) est titulaire, Louis Péré (5D) est suppléant. *]



Avant la grande journée d'installation le 11 décembre à la maison de la Charente maritime ils ont rencontré au CDI, vendredi 14 novembre, **Mme Brunet, Conseillère Générale du canton de Surgères.**

● Qui est-elle ?

Mme Brunet s'est présentée. Elle vit à St Saturnin du bois où elle est maire. Elle a quatre enfants et était infirmière avant d'occuper différents mandats électoraux. En effet, elle est aussi Conseillère Générale et vice-présidente de la communauté de communes.

● Quelle est sa mission ?

Quelques conseils aux jeunes élus ont suivis. Elle a insisté sur le sens de l'engagement : « il faut être honnête et faire le travail pour lequel on a été élu, être présent aux réunions, être constructif, ne pas avoir peur de poser des questions ». Puis elle a expliqué son travail, sa participation à la commission « culture, animation et sports » et à la commission « transport ».

Elle assiste également aux réunions de travail concernant les pompiers (leur formation, les règles d'hygiène et de sécurité,...).

Son élection lui a permis de nouer des contacts avec des pays étrangers, particulièrement la Chine, pour promouvoir des entreprises charentaises dans ce pays et informer et s'informer sur les fonctionnements de l'École.

Cette rencontre a renforcé la motivation de Lou-Anne et Louis. Ils sont désormais prêts pour représenter tous les élèves du collège « Hélène de Fonsèque » au Conseil Général jeunes et construire avec leurs camarades des projets sur le thème de **la solidarité** .



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.